

la légende Saint Martin

La légende nous dit que Saint Martin, alors qu'il évangélisait la Flandre, a perdu son âne.

Après l'avoir longtemps cherché, ce sont les enfants du pays qui l'ont retrouvé.

Pour les remercier, Saint Martin a transformé les crottes de l'âne en brioches gourmandes, qu'on appelle folards (ou voolaerens).

Chaque année, pour célébrer l'événement, on défile à la Saint Martin. Les enfants brandissent des lanternes sculptées dans des betteraves, et on leur distribue les délicieux folards, pour perpétuer la légende.



VILLE DE COUDEKERQUE-BRANCHE
FÊTE DE LA SAINT MARTIN - LE DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2025

CONCOURS DE LANTERNES SCULPTÉES

RÈGLEMENT

A l'occasion de la Fête de la Saint Martin, la Ville de Coudekerque-Branche organise un concours de lanternes sculptées, à partir d'une betterave fourragère.

Les ouvrages réalisés par les enfants feront l'objet d'une exposition.

Chaque participant sera récompensé.

Article 1 : Conditions de participation

Ce concours est réservé aux enfants de 3 ans à 11 ans révolus (la veille de leurs douze ans) uniquement, habitants ou scolarisés à Coudekerque-Branche.

Pour y participer, il faut s'inscrire au service Événementiel (Espace Jean Vilar – 21 rue Jean Bart) à partir du mardi 04 novembre 2025 de 08 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30, ou sur le site internet de la ville dans la rubrique : Culture & Loisirs / Activités / Jeu Concours.

Vous avez la possibilité de retirer une betterave gratuitement au service Événementiel aux mêmes dates.

Article 2 : Modalités du concours

Pour respecter la tradition, les enfants devront réaliser une lanterne exclusivement à partir d'une betterave fourragère (toute autre réalisation sera exclue du concours).

Les lanternes sont à déposer à l'Hôtel de Ville à partir du vendredi 07 novembre 2025, aux horaires d'ouverture habituelles, pour être mises en exposition.

L'Hôtel de Ville sera également ouvert le dimanche 09 novembre 2025 à partir de 14h00.

L'exposition ne sera pas ouverte au public le dimanche 09 novembre 2025 de 15 h 00 à 16 h 00 afin que le jury examine à huis clos.

A partir de 16 h 30, les enfants pourront retirer leur lanterne pour défiler dans les rues de la ville.

La date limite pour récupérer votre betterave sera le mercredi 12 Novembre 2025 au soir.

A cette date, les betteraves non récupérées seront malheureusement détruites pour des raisons d'hygiène.

Chaque participant sera informé par une invitation de la date de remise des récompenses.

* La notation du jury se fera selon les critères ci-après désignés : originalité, décoration, éclairage.

Le Maire,
David BAILLEUL

BULLETIN D'INSCRIPTION

(à transmettre lors de la remise de la betterave)

Je m'appelle : (Prénom et nom)

Fille Garçon

Et j'ai ans.

J'habite.....

Code postal : Ville :

Téléphone du représentant légal :

Nom de ma Betterave : Signature parentale :

Dimanche 9 Novembre 2025 - 18h15

Fête de la Saint Martin
Le dimanche 9 Novembre 2025
4 points de rassemblement pour les défilés

Quartier Sainte Germaine

18H15 DÉPART : ESPACE MAITRE DE POSTE

Départ : Espace du Maître de Poste, rue Béranger, chemin des Moères, rue Gounod, rue Rabelais, rue Mozart, rue Gutenberg, rue Arago, rue Gustave Delory, rue Arago, rue Jules Guesde, place Salengro
Arrivée : Espace Roger Salengro

Quartier Centre Ville

18H15 DÉPART : PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE

Départ : place de la République, rue Pasteur, rue Blanqui, rue des Arts, rue Voltaire, rue Herrewyn, rue du FoyerFflamand, rue Henri Ghesquière, rue Pierre Mauroy, rue Henri Ghesquière, rue du Boernhol, place André Delattre, place de laCconvention
Arrivée : Espace Jean Vilar

Quartiers Petit et Grand Steendam

18H15 DÉPART : FOYER ROSTAND

Départ : rue des Aulnes, rue des Mûriers, rue des Platanes, rue du Général Hoche, rue des Capucines, rue Célestin Malo, P. Signac, rue Charles François Daubigny, rue Georges Seurat, rue Marc Chagall, rue Edgar Degas, rue Auguste Renoir
Arrivée : Salle Faber

Quartier Vieux Coudekerque

18H15 DÉPART : PLACE DU GENERAL LECLERC

Départ : place du Général Leclerc, rue Lamartine, rue Ferrer, rue Berthelot, rue Gustave Fontaine, rue Gabriel Péri, rue Garibaldi, place de la Liberté, rue Barroo, rue Carnot, rue Gabriel Péri, rue Gustave Fontaine
Arrivée : Mairie Annexe Gustave Fontaine

À l'issue de chaque défilé, distribution de voalaerens

Saint Martin



Défilés dans chaque quartier

Espace du Maître de Poste - Parvis de l'Hôtel de Ville
Place Leclerc - Foyer Rostand

Concours de betteraves sculptées

Renseignements au Service événementiel

Tél. 03.28.28.99.64

www.ville-coudekerque-branche.fr